



MANDAT DE GESTION

CONSEIL PRIVE ISF 2015

Gestion et Tenue de Compte Financière d'Uzès



CALAO Finance
10, rue de Copenhague – 75008 Paris
Société de gestion de Capital Investissement



Des convictions sectorielles pour mieux détecter les savoir-faire uniques

CALAO Finance est une société de gestion de capital investissement indépendante, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (GP-10000052), intervenant au capital d'**entreprises de croissance**. La société a été fondée et est dirigée par Eric GAILLAT* et Rodolphe HERBELIN.

CALAO Finance intervient pour le compte d'investisseurs privés, institutionnels et professionnels ainsi que de family offices. CALAO Finance réunit une équipe ayant comme valeurs communes l'esprit entrepreneurial et l'**objectif du retour sur investissement**.

CALAO Finance a été récompensée en 2014 :

- **Prix de la rédaction** dans la catégorie capital investissement des **Pyramides de la gestion de Patrimoine** (source : magazine *Investissement Conseils*).
- **3^e du Palmarès Gestion de Fortune** dans la catégorie Capital Investissement Gestionnaire en Investissement Indirect (source : magazine *Gestion de Fortune*).
- **Prix "Independent Private Equity Company of the Year - France"** décerné lors des *M&A Awards 2014* du magazine anglo-saxon *Acquisition International*.



L'association d'expertises complémentaires

CALAO Finance se caractérise par l'organisation de son équipe qui réunit **des professionnels expérimentés du capital investissement et des experts métiers**, exerçant ou ayant tous exercés des responsabilités opérationnelles de haut niveau car rien ne remplace l'expérience du praticien au côté de l'investisseur.

Cette organisation rare permet de générer un flux régulier **d'opportunités d'investissement qualifiées**, soit en moyenne près de 300 dossiers par an.



Une approche thématique

Depuis son origine, CALAO Finance mène une politique d'investissement axée plus particulièrement sur les entreprises des **secteurs de l'art de vivre et des activités stratégiques** pour lesquels l'équipe a des convictions fortes (exemples de participations sur la page dédiée de notre site internet www.calaofinance.com).

Cette approche sectorielle ou thématique permet de mieux détecter les tendances, les secteurs exportateurs ou **les savoir-faire relativement uniques**.

Ainsi, l'équipe peut se forger des convictions et accompagner plus efficacement le développement des participations, car simultanément les opportunités existent encore plus dans la période actuelle.

Les secteurs de l'art de vivre

La thématique regroupe des entreprises diversifiées, allant du luxe au sport, qui développent des biens et services. Pour plusieurs de ces activités, leur développement est accéléré car il est souvent sous-tendu par deux facteurs de consommation : le premier qui est un besoin intrinsèque classique (qualité, originalité) et le second est dit statutaire et reflète l'adhésion à une tendance.

Ces activités se caractérisent par une forte R&D (recherche & développement) et par l'addition de caractéristiques comme la qualité, le savoir-faire et l'exigence. Les applications technologiques, l'évolution du comportement du consommateur et les nouveaux marchés émergents offrent des opportunités de développement importantes pour les entreprises de cette thématique.

A titre d'exemple, le luxe est caractérisé par des millions de nouveaux consommateurs chaque année dans les pays émergents, par un phénomène de consommation lié aux voyageurs et par un marché résilient en Europe et aux Etats-Unis.

Les activités stratégiques

Les technologies de cette thématique se caractérisent par leurs innovations permanentes.

Elles permettent de véritables ruptures ou des sauts significatifs dans les activités économiques telles que : le développement de l'autonomie énergétique, l'optimisation des systèmes de communication et leur sécurité, ou encore l'accroissement des capacités de stockage informatique.

Certaines de ces technologies concernent à la fois le secteur civil et le secteur de la défense/sécurité, elles sont alors dites «duales».

Les entreprises qui développent ces technologies se situent sur un univers d'investissement large et prometteur, car elles évoluent sur des marchés mondiaux en forte croissance.

Par exemple les besoins croissants en matière de sécurité et de traçabilité sont amenés à connaître des développements sans précédents dans les années qui viennent : omniprésence des données informatiques à sécuriser, demande de protection des biens et des hommes, multiplication des besoins en matière de traçabilité sanitaire notamment, phénomène accru pour des raisons réglementaires et de marché avec la libéralisation de certains secteurs (pharmacies, cliniques vétérinaires, etc.).

(*) : par ailleurs, Administrateur du Centre des Professions Financières ; Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (Premier Ministre) ; Administrateur de la Société des Amis de l'Institut du Monde Arabe (Ministère des Affaires Etrangères).

Le Mandat de Gestion Conseil Privé ISF 2015


CALAO Finance propose un service de conseil en investissement permettant d'accéder à des solutions d'investissement en direct dans des PME non cotées. Ce service bénéficie des processus de sélection de CALAO Finance.

Dans ce cadre, CALAO Finance conseille le Mandat de Gestion *Conseil Privé ISF 2015* permettant :

- **d'accéder à une sélection d'entreprises** présentant, selon nous, des perspectives de croissance,
- de bénéficier d'une **réduction d'ISF** et d'une **exonération totale** de l'assiette du patrimoine ISF taxable et ce, **dès le 1^{er} janvier 2015**, pour les montants investis (selon la fiscalité en vigueur*), en contrepartie d'un risque en capital limité à votre apport et d'une durée de blocage de 5 ans minimum.

Caractéristiques générales du Mandat

Date limite de souscription : 15 décembre 2014⁽¹⁾

- **Nature d'investissement** : en direct dans le capital de PME éligibles à la Loi *TEPA*.
- **Minimum de souscription** : 5 000 €.
- **Durée de placement** : blocage des fonds pour une durée minimum de 5 ans. L'horizon visé est de 6/7 ans**.
- **Supports** : PME françaises de croissance de nos univers d'investissement.
- **Suivi** : informations semestrielles.
- **Droits d'entrée** : 5 % maximum du montant de la souscription.
- **Frais de gestion** : 0,80 % HT maximum de l'actif géré - non prélevés sur les titres *ISF TEPA*⁽²⁾.
- **Droits de garde** : tarifs de la convention de compte - non prélevés sur les titres *ISF TEPA*.
- **Gestion du mandat et tenue de compte administrative** :
FINANCIERE D'UZES (Entreprise d'Investissement indépendante créée en 1989 gérant environ 1 milliard €) 
- **Fiscalité en vigueur*** :
 - Réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de **50 %** de l'investissement dans la limite de 90 000 € soit 45 000 € de réduction d'**ISF 2015** (cf. fiscalité en vigueur et hors droits d'entrée).
 - Exclusion à 100 % de l'assiette de calcul de l'**ISF** des montants investis **pendant la durée de détention et ce, dès le 1^{er} janvier 2015** (cf. fiscalité en vigueur).

(1) Sauf clôture anticipée.

(2) **Remarque** : les frais de gestion et les droits de garde du Mandat ISF ne sont pas prélevés par dérogation et sont donc à 0 % pendant la durée de placement ; des frais seront à la charge des PME et sont susceptibles de limiter la performance de l'investissement, ils représentent l'équivalent de 3,66 % TTC maximum par an pendant 6 ans.

Avertissement : cette solution d'investissement ne bénéficie d'aucune garantie ou protection et comporte un risque de perte en capital, limité à l'investissement initial, et une durée de blocage minimum. Tout investisseur envisageant la souscription au Mandat doit s'enquérir au préalable des avantages et inconvénients du produit concerné, caractéristiques clairement précisées dans les documents contractuels. L'avantage fiscal, acquis en contrepartie de contraintes spécifiques, ne doit pas être la seule source de motivation du souscripteur.

(*) : Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

(**) : L'investissement dans les PME offre peu ou pas de liquidité. La cession des titres peut s'avérer délicate et nécessite un horizon de placement à long terme. Elle peut donc dépasser la période de blocage fiscal pour une partie ou la totalité du capital investi.

Une équipe avec des experts sectoriels de haut niveau



Christel CHOUDEUR, Associée, expert pour les secteurs Art de Vivre / Luxe (ex-Directrice Duty Free Amérique chez Sisley Cosmetics, et ex-Area Manager Senior chez l'Oréal Amérique)

« Avec une croissance mondiale de 6 à 7% en 2012, le marché du luxe mondial pèse près de 200 milliards d'euros. Il représente un poids économique et des emplois conséquents à l'échelle mondiale. La France est avec l'Italie l'un des plus grands producteurs de luxe qui connaît des croissances très fortes à l'export en Amérique Latine, en Chine ou en Russie. »



Jean-Marc SCHAUB, Senior Advisor, expert pour l'énergie (Président de Wagon Line, ex-Président de Maisoning et ex-Directeur Général de Primagaz).

« L'efficacité énergétique nécessite une période de transition dans les habitudes de consommation et sa mise en œuvre sera progressive, fonction du développement du bouquet énergétique de demain et notamment des travaux de rénovation de l'habitat. Cet horizon constitue une opportunité certaine pour des PME capables de fournir des produits et services de qualité aux particuliers et aux entreprises. »



Nicolas BAUDY, expert Digital Media et tourisme (Cofondateur d'Innovigo, ex-Directeur Marketing de Weekendsk, ex-Directeur des Technologies de Pierre & Vacances et d'Havas Voyage).

« L'économie du tourisme et des loisirs, pesant près de 10 % du PIB et des emplois nationaux, a donné le jour à des acteurs digitaux importants. Ces derniers ont contribué à (re)façonner le paysage sectoriel en profondeur. Pour autant, tous les jours, de nouvelles opportunités de disruption ou de meilleure efficacité se développent grâce à la digitalisation. Les possibilités offertes par la technologie toujours améliorée et la vivacité entrepreneuriale, unique en Europe, en font, aujourd'hui un secteur d'avenir en France, mais aussi en Europe. »

Fabrice BOE, Senior Advisor, expert pour les secteurs du luxe, du bien-être et du multimédia (Président d'Ines de la Fressange, ex-Directeur Général d'Hermès et de Lancôme, ex-Président de Prisma Presse).



« Le luxe est un secteur dynamique, un secteur d'ouverture à la création et aux hautes technologies. La concurrence ne peut se vaincre que par la différence, l'association de la tradition et de la technologie y répond. La base des clients du luxe s'ouvre de manière considérable avec une demande croissante des nouveaux marchés émergents qui se traduit notamment par le boom des accessoires haut de gamme, des cosmétiques bio et du e-commerce spécialisé. »



Yves VERET, Senior Advisor, expert pour les technologies stratégiques (ex-Directeur Général des Services de BULL et ex-Président de MATRA Cap Systèmes.)

« La cyber sécurité repose sur la maîtrise de quelques technologies ainsi que de la chaîne de fabrication des produits et des systèmes, puis de délivrance des services. Une politique industrielle, soutenue par des moyens de financement organisés et dédiés, est aujourd'hui indispensable, en France et en Europe, pour transformer une multitude de petites sociétés innovantes en un tissu industriel cohérent et puissant. »



Hubert AURIOL, Senior Advisor, expert, pour le conseil en management et les secteurs du sport et des loisirs (Directeur de Course du China Grand Rally, ex-Directeur Général du Paris Dakar, pilote et triple vainqueur de ce même rallye).

« Il existe beaucoup de points communs entre la compétition sportive et le développement d'une entreprise. Dans les deux cas il faut faire preuve d'endurance, accepter les échecs et aussi prendre des risques tout en manœuvrant sereinement. Pour cela il faut anticiper les difficultés et savoir se repositionner. L'humain est un facteur clé : il faut fixer un cap, veiller à bien faire fonctionner les équipes ensemble. Si nécessaire mieux vaut réduire "la vitesse" pour mieux "accélérer" en utilisant pleinement ce qui est déjà acquis et que l'on oublie parfois ! »

Avertissement

La Société de Gestion décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou au caractère exhaustif des informations contenues dans ce document. Ce document n'est pas visé par l'Autorité des Marchés Financiers. Ces éléments sont fournis à titre indicatif et ne sauraient constituer en aucun cas une garantie de performance future et ne constituent ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement. Les éléments sectoriels statistiques et techniques ne préjugent pas de la performance des entreprises.

Toute personne désirant investir doit être pleinement consciente que son capital n'est pas garanti, peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement et n'est pas destiné à constituer la totalité de son portefeuille.



CALAO Finance
10, rue de Copenhague - 75008 Paris
Tél : 01 44 90 70 70 - info@calaofinance.com
www.calaofinance.com
www.facebook.com/calaofinance
www.twitter.com/calaofinance
Agrément AMF : n° GP 10000052